

D5 : « FROIDE » AGRESSION

Le 13 janvier 2019

Aujourd'hui vers 09h00, le bâtiment D5 a été le théâtre d'une nouvelle agression envers l'un des nôtres.

Ainsi, au moment de l'ouverture de la porte du détenu afin que celui-ci se rende à son parloir, le voyou a tenté une première fois de forcer le passage sans raison apparente. Notre collègue a réagi instinctivement en le repoussant avec les bras.

À peine remis de ses émotions, le forcené utilisa son réfrigérateur en guise de bouclier pour foncer sur lui afin de s'extirper de la cellule.

Dans un geste réflexif notre collègue a réussi à stopper cette escalade de violence en bloquant avec les mains le réfrigérateur.

L'alarme a été déclenché et le détenu maîtrisé, visiblement en proie à une « folie » destructrice.

Bilan : Un collègue très choqué et une forte douleur localisée au niveau d'un poignet !

Le collègue a été pris en charge par un agent de prévention pour un accompagnement aux urgences.

Pour Force Ouvrière c'est bien de compter les blessés dans nos rangs pour satisfaire les statistiques sur les violences mais beaucoup mieux de trouver les solutions pour endiguer cette vague de violence.

Le bureau local Force Ouvrière demande à la **Directrice de la Sécurité et des Détentions** la prise en compte des informations remontées par l'ensemble des personnels pour une meilleure gestion des différentes détentions.

Le bureau local Force Ouvrière demande une nouvelle fois un recensement en urgence des détenus à profils « psy » et la prise en compte de réelles mesures pour garantir la sécurité des personnels.

Le bureau local Force Ouvrière constate une prolifération des ouvertures à 2+1 qui trouve ses limites sécuritaires par le manque flagrant de 1^{er} surveillants effectifs.

Le bureau local Force Ouvrière insiste pour que les collègues victimes de violence engagent une procédure judiciaire pour envoyer un message fort « aux casseurs de bleus ».

Le bureau local Force Ouvrière demande des sanctions exemplaires à l'encontre de toute violence subie par les personnels.

Le bureau local Force Ouvrière souhaite un prompt rétablissement à notre camarade et reste à sa disposition afin de l'accompagner dans ses différentes démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local